



TROYES SAINT-JACQUES-AUX-NONNAINS



1695 - QUI DE LA MAÎTRESSE OU DE LA FEMME DOIT ENTERRER LE MORT ?

*Le Jeudy premier Jour du mois de decembre 1695
en consequence de la sentence rendüe le susdit Jour aux plaidz ordinaires
de la Justice de labbaye Royale de nre Dame tandard à ce que Inhumation
fust faitte du cadavre de pierre Bodier decedé dans la maison de Anne
Courtat femme separée de biens de Jean Ledanté./ et ce par les soins de
Marie fleury femme dudit deffunct pierre Bodier, et de pierre Bodier
maitre Tixerant fils dudit deffunct. Desquels veü et attendu le
deffault de comparution de laditte fleury et dudit pierre Bodier condannés
a faire inhumer ledit cadavre dans ce jourdhuy quatre heures apres midy
sinon et a faute de ce faire ledit temps passé permis par laditte sentence
laditte courtat de faire inhumer ledit cadavre ce qui a été executé ce jourdhuy
à cinq heures du soir qu'a été inhumé au cemettere de la susditte eglise le
susdit pierre Bodier vivant manouvrier dmt aux Tauxelles agé de quarente
cinq ans ou environ en presence de Charles Robelin sonneur et de Mre pierre
michelin diacre au diocese qui ont signé/
Signé : P Michelin diacre, NCollet curé*

relevé par F. COUPE

source : RP Saint-Jacques-aux-Nonnains 1689-1707 AD Aube 387_GG_09_14 vue 150/325



LA VIERGE REPREND SA PLACE EN 1699

*Le vendredy vingtième du pnt mois de febvrier 1699
environ les Trois heures apres midy l'image de la sainte vierge qui avoit
été mise au portail de cette eglise a cause de la chuste de la mesme eglise en a été
retiré et placé à l'autel de la communion en presence de la plus grande
partie des parroissiens attirés par devotion et qui ont secondés les prieres et les
cantiques qui ont etes chantees dans le temps qu'on á placé laditte Image
à lautel de la communion prés la grille de labbaye ou Madame labbesse et même
ses religieuses furent toujours pntes pendant toute la ceremonie.
Signé : NCollet*

relevé par F. COUPE

source : RP Saint-Jacques-aux-Nonnains 1689-1707 AD Aube 387_GG_09_14 vue 196/325



RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

*Le vendredy vingt deuxième iour du mois de Juillet 1700 a deux heures apres midy Dieu ayant Beni lentreprise faittes pntes nous curé Maslot et Michelin Marguilliers de faire retablir leglise parroissiale tombée le premier samedi de Caresme de lannée mil six cent quatre vingt Monsieur le Doyen de S^t pierre en a fait la benediction apres laquelle les vespres y ont etez chantée et le iour de feste S^t Jacques la premierer grande Messe chantée au maître Autel, le panegérique du Saint prononcé par Monsieur Langlois chanoine de la cathedrale et grand vicaire de Monseigneur, le service fait a la gloire de dieu et a la satisfaction dun chacun ce que dieu veille bien continuer et soutenir son eglise et la preserver a ladvenir Dun semblable malheur.
signé : Michelin, Maslot, NCollet*



église Saint Jacques - gravure Charles FICHOT

relevé par F. COUPE

source : RP Saint-Jacques-aux-Nonnains 1689-1707 AD Aube 387_GG_09_14 vue 214/325



NAISSANCE ILLÉGITIME - 1705

B^e Perrinot

*Le Dimanche 5^e Juillet 1705 à été Baptizéé Simonne fille
Illegitime que Catherine Barbier m'a assuré provenir des œuvres
de Nicolas Magnier compagnon passementier et être fille de Jeanne
perrinot femme de francois lamy accouchée dans une chambre
dune maison size rüe de la petite Tannerie appartenante a pierre
Madain maître Masson. Lequel enfant à eu pour parrain Jean
Droit compagnon passementier pour maraine Simonne La-
croix vefve de pierre Oussiot vivant compagnon Torcheur qui
ont signé exepté Laditte Simonne Lacroix qui à déclaré ne
scavoit signer/
signé : jean drouet, catherine barbier, NCollet curé*



relevé par F. COUPE

source : RP Saint-Jacques-aux-Nonnains 1689-1707 AD Aube 387_GG_09_14 vue 275/325

photo internet libre de droit : cuve baptismale de l'église Saint-Jacques conservée dans la basilique Saint-Urbain



PÈRE JE SUIS, PÈRE JE SIGNE - 1706

B^e bourgeois

*Le Mardy 6e Juillet 1706 environ l'heure de Midy m'a été présenté par
Madame Anne francois Baille Juré en cette ville vefve du Sr philbert
Buchot une fille pour être Baptizéé que Laditte francois m'a dit appartenir
et être fille dEdméé Salomon vefve soy disant telle d'Eloy le Riche Me
paticier audit Troyes et **provenir des œuvres de Claude Bourgeois**
Majeur d'ans demeurant audit Troyes ainsy quil m'a été notifié par
person sergent royal par acte de sommation en datte du cinquieme
dudit mois et an Signéé dudit Claude Bourgeois et de laditte Edméé
Salomon Lequelle enfant à été nommée Jeanne et a eu pour parrain
Antoine Martin Maître passementier et pour marraine Jeanne
Regnier vefve dhenry Borgne
vivant maître tainturier audit Troyes qui ont
signé excepté la maraine dudit enfant qui a déclaré ne scavoit signer
et à encor ledit Bourgeois present signé pour assurance et verité de
tout le contenu cy dessus.
signé : Anne francois, Claude bourgeois, Anthoine martin, NCollet curé*

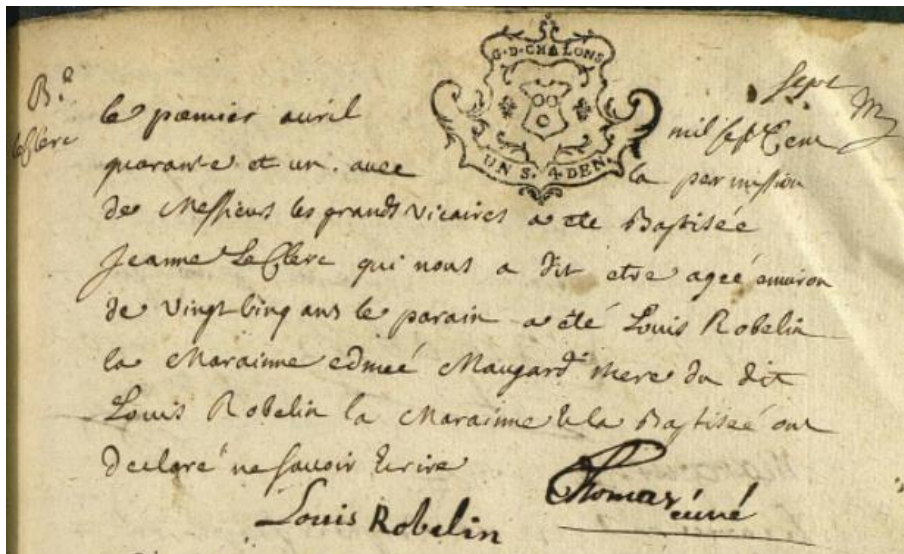
relevé par F. COUPE

source : RP Saint-Jacques-aux-Nonnains 1689-1707 AD Aube 387_GG_09_14 vue 297/325



BAPTISÉE À 25 ANS - 1741

« le premier avril mil sept cent
quarante et un avec la permission
de Messieurs les grands vicaires a été baptisée
Jeanne Le Clerc qui nous a dit être âgée environ
de vingt cinq ans le parain a été Louis Robelin
la Marainne edmée Maugard mere du dit
Louis Robelin la Marainne et la Baptisée ont
déclaré ne savoir écrire »
signé Thomas curé et Louis Robelin



relevé par Véronique FREMIET MATTEI
source : AD Aube RP Saint-Jacques-aux-Nonnains



NAISSANCE DE TRIPLÉS EN 1755 ET 1764

Le 17 octobre 1755 naissent trois enfants de **Henry BERTHIER** maître mégissier et de **Marie Louise LADVOCAT** :

- Jeanne bpt le 17
- Louis et Henry bpt le 19

Tous trois sont inhumés le 21/10/1755.

Le 1^{er} novembre 1764 **Marie BENOIT** femme de **Louis PITOIS**, charpentier, accouche de trois enfants :


Claude ♂, Anne ♀, Marie Magdeleine ♀

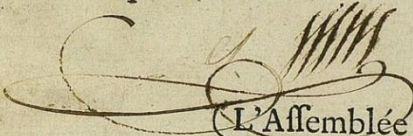
Les deux filles sont mortes le 5 novembre, Claude est mort le 8 novembre.

relevé par Véronique FREMIET MATTEI
source : AD Aube RP Saint-Jacques-aux-Nonnains




FAIRE-PART DE DÉCÈS - 1777

 VOUS êtes priés d'assister aux
Convoi, Service & Enterrement
de Demoiselle MARIE-JEANNE
LEGRAND, Epouse de M. JEAN-
BAPTISTE GUYARD, Maître
Boulangier, & ancien Marguillier de l'Œuvre &
Fabrique de Saint-Jacques-aux-Nonnains de
Troyes ; qui se feront Mardi trente Décembre mil
sept cent soixante-dix-sept, à dix heures précises du
matin, dans ladite Eglise, sa Paroisse & lieu de sa
Sépulture.

 aujourd'hui
(L'Assemblée se fera à la Maison.)

PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.



« Vous êtes priés d'assister aux
Convoi, Service et Enterrement
de Demoiselle MARIE-JEANNE
LEGRAND, Epouse de M. JEAN-
BAPTISTE GUYARD, Maître
Boulangier, et ancien Marguillier de l'œuvre et
Fabrique de Saint-Jacques-aux-Nonnains de
Troyes ; qui se feront Mardi trente Décembre mil
sept cent soixante-dix-sept, à dix heures précises du
matin, dans ladite Eglise, sa Paroisse et lieu de sa
Sépulture.

(L'Assemblée se fera à la Maison)

PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME. »